|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Groupe scolaire Marcel estrade2, rue Gustave Vidalin19460 NavesTél : 05 55 26 25 31

|  |
| --- |
| **CONSEIL D’ECOLE****Mardi 26 mars 2024** |

**Présents :** Mme Rosa, directrice ;Mmes Combes, Coste, Gauthier, Lafond, Larnaudie, Lefèbvre, Morrow enseignantes ;Mmes Arvis, Bétaillouloux, Maudet, Mistral et Ortiz Macias, Mr Zékalmi, représentants élus des parents d’élèves ;M Merckx et Mme Heiderich, représentants de la mairie de Naves;M Lacroix, DDEN, **Excusés :**M Sauvezie, Inspecteur de l’Education Nationale de la Circonscription de Tulle Dordogne;M Longy, maire de Naves ;Mmes Ripoll, Sousa Domingos, Van, enseignantes. |  |

**Horaires de la séance :** 17h30 – 19h30

Secrétaires de séance : Mmes Mistral, Morrow

 **L’ordre du jour est le suivant :**

1) Rentrée2024

1. Evaluations nationales CP
2. Projets pédagogiques des classes
3. Manifestations des parents d’élèves : Bilan et propositions
4. Travaux Mairie: Bilan et nouvelles demandes
5. Questions diverses : PHARE

**1) Rentrée 2024**

a) Effectifs

A ce jour, nous avons :

TPS : 7

PS : 15

MS : 12

GS : 14

Soit 41+7=48 élèves en maternelle

CP : 26

CE1 : 23

CE2 : 24

CM1 : 30

CM2 : 23

Soit 117 élèves en élémentaire Soit un total de 174 élèves

A la rentrée, nous devrions avoir :

TPS : 0

PS : 15

MS : 15

GS : 12

Soit 42 élèves en maternelle

CP : 14

CE1 : 26

CE2 : 23

CM1 : 24

CM2 : 30

Soit 117 élèves en élémentaire Soit un total de 159 élèves

* A signaler que l’équipe pédagogique signale qu’il n’y aura pas d’accueil de TPS (élèves nés en 2022) à la prochaine rentrée scolaire. Un enfant né en 2022 ne pourra faire sa rentrée que pour l’année scolaire 2024-2025. Les inscriptions de ces enfants-là ne sont pas prioritaires dans la mesure où l’obligation scolaire est à 3 ans.
* D’autre part, à ce jour aucune répartition n’est encore envisagée par l’équipe pédagogique. Les compositions des classes qui sont du ressort du conseil des maîtres qui les étudiera, ne seront communiquées qu’à la rentrée et ne pourront pas être modifiées à la demande des parents. La règle des 24 élèves maximum en GS, CP et CE1 semble toujours être applicable.

b) Organisation du temps scolaire :

Une demande de dérogation pour la semaine de 4 jours avait été déposée en 2021, pour une durée de 3 ans. La validité arrive à échéance et la demande doit être renouvelée.

Pour ce faire, le conseil d’école doit être consulté : Le maintien de la semaine de 4 jours aux mêmes horaires (9H00/12H00 et 13H30/16H30) a été adopté par le conseil d’école à l’unanimité par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

**2) Evaluations nationales CP**

Ces évaluations repères « point d’étape » font suite aux évaluations du mois de septembre qui avaient pour objectif d’évaluer les acquis et les besoins pour commencer le CP.

Ces évaluations ont eu lieu du 15/01 au 26/01/2024. Elles avaient pour objectif d’apprécier les progrès et de définir les ajustements à apporter à l’accompagnement des élèves en français et en mathématiques.

La restitution des résultats a été faite aux familles des élèves concernés.

1. **Projets pédagogiques des classes**

Pour les périodes P2 ET P3 :

1. **Projet « Littérature/Ecriture » :**
* Le défi lecture se poursuit en maternelle pour les 3 classes en correspondant avec d’autres écoles, sur le thème du cirque.
1. **Projet « Musique » :**
* Le concert JMF « *Mes amours sous marines »,* initialement programmé le 9 février pour la classe de CE1 a dû être annulé en raison de l’absence de l’enseignante de la classe ce jour et de la non garantie de son remplacement suffisamment à l’avance pour ne pas engager des frais inutiles. Un autre concert est prévu en mai…
1. **Projet « Ecole et cinéma » :**
* Le 5 décembre, tous les élèves de CP, CE1 et CE2 sont allés voir « *La vallée des loups* » un film documentaire.
* Le 16 février, la classe de CM2 est allée voir, au cinéma Veo de Tulle, le film d’animation « *Dilili à Paris* », qui raconte les enquêtes dans le Paris de la Belle Epoque d’une fillette.
1. **Projet « Théâtre » :**
* Dans le cadre du dispositif « Premier Acte », les élèves ont pu assister à plusieurs représentations de théâtre.
* Le 11 janvier, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont allés voir « *Les jambes à son cou* » spectacle d’expression corporelle autour des expressions.
* Les 19/12/2023, les élèves de maternelle et de CP sont allés voir « *L’Afro carnaval des animaux* ». A travers des arrangements tout en couleurs, ce spectacle offre une version revisitée de l’œuvre « *Le carnaval des animaux* » de Saint-Saëns.

Nous remercions Tulle Agglo d’avoir financé le prix des billets et les transports en bus et de nous avoir permis d’assister à ces différentes représentations.

* Les élèves de CM2 ont également vu « *La 1ère guerre mondiale*  », représentation par les élèves du lycée Pisani.
1. **Projet « Education morale et civique » :**
* Le 19 octobre pour les CP et le 17 novembre pour les CE1, les élèves sont allés à Sarran pour une visite du Musée du Président, une participation à des ateliers autour des symboles de la République et des créations plastiques autour de ces mêmes symboles.
* Le livret du civisme est régulièrement complété par les élèves de cycle 3, qui sont également impliqués dans le conseil municipal des jeunes. (Une récompense est prévue pour les CM2 si 7 défis sont remplis). A ce propos, nous voulons juste préciser que les décisions prises par le conseil municipal des jeunes relèvent de la municipalité sur le temps péri scolaire et que les projets pédagogiques des classes eux relèvent de la liberté pédagogique des enseignants.
1. **Projets « artistiques et culturels » :**
* Le 12 février, les élèves de maternelles et de CP ont assisté au spectacle *« Patapoum et Célestine »,* spectacle de marionnettes sur la thématique du cirque, présenté par la compagnie des 3 Chardons et offert par la coopérative scolaire.
* Le 18 décembre, les CM1 ont participé à une sortie aux Archives de Tulle, pour une découverte des blasons des régions.

1. **Projet sciences :**
* Les élèves de CM1 poursuivent le projet biodiversité en classe avec notamment le travail sur l’Aire Terrestre Educative, en partenariat avec la FAL 19 et la mairie. Ils ont travaillé sur les traces des animaux et ont recherché les différentes formes de vie en hiver. Les élèves de CE1 sont également investis dans ce projet. Par ce biais, ils ont pu profiter de la journée départementale d’éducation à la nature à Sédières le 9 novembre. Nous remercions la mairie pour le financement des ces interventions.
* Grâce à Tulle Agglo que nous remercions, les élèves de CE2 ont bénéficié de 2 interventions sur les déchets : *« La poubelle pédagogique »* le 15 janvier et *« Je réduis mes déchets »* 9 février*.* Des interventions sont aussi prévues dans les autres classes.
* En période 3, les élèves de CP ont bénéficié de l’intervention de l’infirmière scolaire sur l’hygiène bucco-dentaire.

1. **Projet « EPS » :**
* Le 23 novembre, tous les élèves du CP au CM2 ont participé au traditionnel cross de secteur USEP au Chambon. Plusieurs élèves de l’école ont pu être sélectionnés pour participer ensuite au cross départemental qui a eu lieu le 20 décembre à Pompadour.

Merci aux parents d’élèves pour la collation offerte à l’arrivée.

* Les élèves de maternelle ont participé à la rencontre de gymnastique à Lagraulière le 18 janvier.
* Les élèves de CE2 ont finalisé les interventions d’escrime, prises en charge par la coopérative scolaire, par une rencontre le 13 février à Naves.
* Le 17 octobre, les élèves de CP, CE2, CM1 et CM2 ont participé à une randonnée organisée par l’USEP à Uzerche.

**Fête de l’école.** Cette année, nous l’envisageons un peu différemment des années précédentes. Nous envisageons qu’elle se déroule en 2 temps :

Les maternelles feront une exposition de leurs travaux de l’année mi-juin et les élémentaires présenteront un spectacle le vendredi 28 juin dans la salle du Pré bourru.

1. **Manifestations des parents d’élèves : Bilan et propositions**
* Journée Noël du 22 décembre: Un spectacle a été offert par l’APE à toute l’école ainsi qu’un goûter et des cadeaux.
* Journée Carnaval, le samedi 17 février.
* Opération vente de saucissons et de tartinables en cours.
* Le 12 novembre : opération « Vide ta chambre »
* Le 3 décembre : Vente de sapins de Noël
* Participation de l’APE pour le voyage des CE2 à Bugeat (« Les jeux Olympiques », USEP)
1. **Travaux :**
* Crédits Mairie : Toujours 14 000€ répartis en 10 000 € de fournitures scolaires (papeterie et librairie) et 4 000€ pour les transports. Un budget supplémentaire de 250 € x 3 classes de maternelles pour Noël est renouvelé, soit 750€.   Ces budgets sont confirmés par Monsieur Merckx.
* Projet de cour « Oasis » : (C’est une cour d’école qui est rénovée avec plus de végétaux, avec moins d’asphalte, avec des matériaux naturels, avec une gestion de l’eau de pluie…. L’objectif est de créer des espaces rafraichis, plus agréables et partagés par tous. La démarche propose d’associer les élèves et les adultes de l’établissement et les différentes institutions (Mairie, Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement…).

Dans le cadre du projet de rénovation de la cour, un projet NEFLE a été rédigé par les enseignantes. Il a dû être revu et corrigé à plusieurs reprises et à ce jour aucune aide n’est encore accordée. Ce projet a demandé un investissement conséquent de l’équipe pédagogique avec l’aide de la conseillère pédagogique et de Mme Brunerie, espérons qu’une issue positive voit le jour… Début des travaux l’été 2024, sur les trois cours.

* La directrice demande s’il est possible d’envisager plus sérieusement le problème récurrent du téléphone. Les communications sont hachées, grésillent et sont systématiquement coupées, même à côté de la base... De plus, les communications passent très mal dans les salles du bas et dans la cour, nous sommes donc difficilement joignables. Toujours dans le domaine des communications, le répondeur ne laisse aucune trace du numéro appelant et de la date de l’appel. Cela est très pénible car des messages arrivent plusieurs jours après avoir été laissés sans aucune traçabilité…. Monsieur Merckx signale le passage d’un technicien orange dans les jours prochains.
* Un problème de ménage a été soulevé par les collègues de l’élémentaire (suite à un évènement en CM2) : Qui nettoie quand un élève vomit ? A préciser que la présence d’agents affectés à d’autres tâches, couvre quasiment le temps scolaire. Peut-on les solliciter ? A définir plus tard par M. Merckx après consultation des agents d’entretien.

NB : M. Lacroix propose que la mairie achète du sable pour masquer l’odeur et faciliter le nettoyage en fin de journée.

* Problème du local à vélo des maternelles : ce local sert également aux agents municipaux pour le stockage du matériel et des produits de jardin (souffleur, débroussailleuse, outils, essence, panneaux de bois…. ) Attention, danger pour les élèves qui rentrent et sortent leurs vélos ! La cohabitation n’est plus possible.

M. Merckx signale qu’un déménagement du matériel communal est prévu.

* Les travaux envisagés : Monsieur Merckx fait le point :
* Les travaux des locaux de la Maternelle ne sont pas encore sûrs d’être réalisés du fait de l’absence de subventions, à ce jour. Nous serons informés en temps et en heure. Concernant l’éventuel déménagement des locaux de la maternelle, la mairie prendra en charge l’organisation. M. Merckx rapporte les propos du maire : « Je m’occupe de tout ! » (dixit M. Longy).
* La salle des maîtres devait être prête pour la rentrée de septembre 23 et ne le sera normalement pas pour la rentrée 2024.
1. **Questions diverses :**
* Rappel sur la démarche du plan PHARE

La directrice rappelle :

- Définition du harcèlement : (source Eduscol) « Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut-être verbale, physique, ou psychologique commise avec intention de nuire. Ces actes de violence sont le fait d’un ou plusieurs élèves à l’encontre d’une victime qui ne peut se défendre. Elle survient en milieu scolaire et peut se prolonger en dehors notamment via les réseaux sociaux », interdits aux élèves de moins de 13 ans, précise l’équipe enseignante. A signaler qu’en école primaire : « intimidation » et non « harcèlement » (terme plutôt réservé aux élèves plus âgés).

- Présentation du protocole : c’est la méthode Pikas, dite « méthode de la préoccupation partagée ». Elle consiste à une série d’entretiens individuels avec les élèves impliqués dans une situation d’intimidation scolaire en tant qu’intimidateur présumé, cible (victime) et/ou témoin. L’approche est non blâmante. Les professionnels qui mènent les entretiens n’ont pas pour but de rechercher les responsabilités et de sanctionner les auteurs présumés. L’objectif est de faire partager une « préoccupation » pour la situation de la cible par toutes les personnes impliquées et ainsi permettre à chacun de sortir positivement de ce processus afin que l’intimidation cesse.

Ce protocole suit un calendrier pré établi par les auteurs avec les dates, les délais et les personnes concernées par les différents entretiens. Les parents ne sont pas toujours informés dès le départ que leur enfant est concerné et les parents des élèves témoins ne sont pas informés. Ne voyez là aucune négligence de notre part mais un respect des règles fixées par cette démarche.

La séance est levée à 19h30 .

Les secrétaires de séance

 La directrice, Mme Rosa Mme Morrow , enseignante



 et Mme Mistral , parent d’élève